

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-six, le 5 juin à 18 heures 30

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Lafrançaise en séance publique, après convocation faite le 29 mai 2026, sous la présidence de M. Thierry DELBREIL.

Conseillers en exercice : 23 Présents : 19 Votants : 22 Résultat du vote : unanimité

Etaient présents : Mesdames et Messieurs : Thierry DELBREIL, Jean-Pierre ANGLAS, Anne BENAICHE, Ronan COCHET—DESCHER, Joël COMBALBERT, Éric CONTE, Brigitte DELCASSE, Yannick DUBOUT, Françoise LABOUR, Camille LE BERGER, Fabien LEMAIRE, Alain MALMON, Sonia PARRIEL, Véronique PATERNE, Marie-Laurence PRAISSAC, Gérard ROCHE, Franck SEGONNE, Jean-Pierre VALETTE, Colette VERDOUX.

Procurations : Mme Flavie TAVERA a donné procuration à Mme Véronique PATERNE
Mme Pauline SEIHLAN a donné procuration à M. Jean-Pierre ANGLAS
Mme Anaëlle COMBALBERT a donné procuration à M. Ronan COCHET—DESCHER

Excusé : - Absent : M. Pierrick THOMAS

M. Alain MALMON a été élu secrétaire de séance

Délibération n° 3 : Emplois saisonniers (Article L 332-23 2° du Code Général de la fonction publique Territoriale)

Monsieur le Maire propose de créer pour la saison touristique les emplois suivants liés à un accroissement d'activité saisonnière :

Accueil des activités nautiques et de l'entretien à la Vallée des Loisirs :

- 5 emplois d'adjoint technique territorial à raison de 35h semaine du 1^{er} juillet 2026 au 31 juillet 2026,
- 5 emplois d'adjoint technique territorial à raison de 35h semaine du 1^{er} août 2026 au 31 août 2026,

Surveillance de la zone de baignade dans le lac :

- 2 emplois d'éducateurs des activités physiques et sportives à temps complet du 1^{er} juillet 2026 au 31 juillet 2026
- 1 emploi d'éducateur des activités physiques et sportives à temps non complet du 1^{er} août 2026 au 15 août 2026 à raison de 28 heures par semaines
- 2 emplois d'éducateurs des activités physiques et sportives à temps complet du 1^{er} août 2026 au 31 août 2026
- 1 emploi d'éducateur des activités physiques et sportives à temps complet du 1^{er} juillet 2026 au 31 août 2026

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

- DECIDE de la création des emplois ci-dessus ;

PRÉCISE que le niveau de recrutement sera le suivant :



AR Prefecture

082-218200871-20260605-DELIB3EMPLOISSA-DE
Reçu le 09/06/2026
Publié le 09/06/2026

Educateur : 4^{ème} échelon du grade d'éducateur des activités physique et sportive
Adjoint Technique : 1^{er} échelon du grade d'adjoint technique territorial

- DIT que les crédits nécessaires à la rémunération et les charges afférentes des agents nommés dans les emplois ci-dessus sont disponibles et inscrits au budget aux articles et chapitre prévus à cet effet de l'année en cours.

Ainsi fait et délibéré le 5 juin 2026
Et ont signé au registre les membres présents
Pour extrait certifié conforme



Le Maire,

Thierry DELBREIL

Le Secrétaire de Séance

Alain MALMON

Délais et voies de recours : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois à compter de sa publication, par voie de courrier ou via l'application informatique télé recours (accessible par le lien <http://www.telerecours.fr>)

Commune de Lafrançaise 1 place de la république 82130 Lafrançaise - 05 63 26 48 48

